

# MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU



## ANNEXE : ZONAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PLU initial approuvé le : 19/03/2019  
Déclaration de projet aménageant mise en  
compatibilité du PLU approuvé le : 28/09/2021  
Modification de droit commun n°1 approuvée le :



**Alpicité**  
Ingénierie Environnement

SARL ALPICITÉ - avenue de la Chapelle,  
L'Écluse de Crémieu - 63000 CREMIEU  
04 77 00 42 40  
sarl.alpicite@alpicite.com

- Légende**
- Zones desservies en eau potable publique
  - Parcelle cadastrale - cadastre 2017
  - Bâtiment cadastré - cadastre 2017
  - Bâtiment non cadastré

